

heureux, qui se reposaient dans les bois des vallons de Varennes, et les massacrèrent.

Le château du Mas fut vendu à de simples particuliers ; une petite chapelle située à Saint-Irénée fut également aliénée.

Néanmoins, peu à peu, l'ordre se rétablit, l'église délabrée fut rendue au culte et on dut la réparer au commencement du siècle ; des arrêtés municipaux d'une grande rigueur firent rétablir l'ordre que le règne de la Terreur avait compromis. On construisit la grande route de l'Arbresle à Sainte-Foy-l'Argentière, dès les premières années de notre siècle, sous la forte impulsion du nouveau gouvernement. — Par arrêté du 27 nivôse an XI, un bureau de bienfaisance fut créé à Bessenay. Voici quels furent ses premiers membres : Antoine Dufour, Ant. Berger, Benoît Bisset, Jacques Devaux, Deleuillon-Thorigny. Ce dernier avait été le juge de paix du canton de Bessenay, lors de sa création, avec les sieurs Pinaton et Coing comme assesseurs.

Cependant, en 1801, le canton de Bessenay fut supprimé et ses communes furent rattachées à Saint-Laurent-de-Chamousset et à l'Arbresle. Bessenay fit partie du canton qui avait pour chef-lieu cette dernière ville, à laquelle tant de liens l'unissaient depuis longtemps. Plusieurs autres cantons du Rhône furent également supprimés.

(*A suivre*).

VALENTIN PELOSSE.